

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DU NORD

DEPARTEMENT DE LA BENOUE

COMMUNE DE BIBEMI



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

NORTH REGION

BENOUE DIVISION

BIBEMI COUNCIL

AVIS DE DEMANDE DE COTATION OUVERTE (DCO) EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 001 /DCO/ COMMUNE DE BIBEMI/SIGAMP/2026 DU 10 7 SEPT 2026 RELATIF AUX
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE (FORAGE+POMPE
SOLAIRE + CHATEAU 10M3 + 4 BORNES FONTAINES) DANS CHACUNE DES LOCALITES DE
NDIAMBADI ET ADOUMRI HAOUSSARI, COMMUNE DE BIBEMI, DÉPARTEMENT DE LA
BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD

PAYS : CAMEROUN

NOM DU PROJET : Projet Gouvernance Locale et Communautés Résilientes (PROLOG)

N° Crédit: IDA N°72130- CM

Code STEP:

1. Le Gouvernement du Cameroun a reçu un financement de la Banque mondiale pour financer le coût du Projet Gouvernance Locale et Communautés Résilientes (PROLOG). Dans le cadre de sa mise en œuvre, le PROLOG a signé une convention avec la Commune de **BIBEMI** pour la réalisation des certains sous-projets de la commune. A cet effet, la Commune de **BIBEMI** a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de cette convention pour effectuer les paiements prévus au titre du marché relatif aux travaux de construction d'une mini adduction d'eau potable (forage+pompe solaire + château 10M3 + 4 bornes fontaines) dans chacune des localités de **NDIAMBADI** et **ADOUMRI HAOUSSARI**, Commune de **BIBEMI**, Département de la Bénoué, Région du Nord.
2. La commune sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les travaux de Construction d'une mini adduction d'eau potable (forage+pompe solaire + château 10M3 + 4 bornes fontaines) dans chacune des localités de **NDIAMBADI** et **ADOUMRI HAOUSSARI**, Commune de **BIBEMI**, Département de la Bénoué, Région du Nord.
3. Le délai d'exécution des travaux est de quatre-vingt-dix (90) jours.

4. La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à une Demande de Cotations Ouverte (DCO) telle que définie dans le « Règlement de Passation des Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement » de la Banque Mondiale, édition de Février 2025 et ouverte à tous les soumissionnaires tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.
5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat de la commune et prendre connaissance gratuitement du Dossier de Demande de Cotations à l'adresse mentionnée ci-dessous du Lundi au Vendredi entre 9h et 15h.
6. Les offres devront être remises au SIGAMP de la Commune de BIBEMI sise à ladite commune au plus tard le 12 4 SEPT 2026 à 10 heures précises. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence des repentants des soumissionnaires dument mandatés au lieu du dépôt susmentionné, le 12 4 SEPT 2026 à 11 heures précises.
7. Le Marché sera attribué à l'Entreprise qui satisfait aux exigences d'admissibilité conformément à la DC, qui offre le prix/s évalué le plus bas, qui offre une cotation techniquement conforme et qui garantit l'achèvement des travaux à la date spécifiée.
8. Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secretariat de la Commune de Bibémi, sise à Bibémi
9. Les plis fermés devront porter la mention :

**«DEMANDE DE COTATIONS OUVERTE N° 001 /DCO/ COMMUNE DE
BIBEMI/SIGAMP/2026 DU 10 7 SEPT 2026 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE MINI
ADDUCTION D'EAU POTABLE (FORAGE+POMPE SOLAIRE + CHATEAU 10M3 + 4
BORNES FONTAINES) DANS CHACUNE DES LOCALITES DE NDIAMBADI ET ADOUMRI
HAOUSSARI, COMMUNE DE BIBEMI, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU
NORD»**

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE D'OUVERTURE

BIBEMI, le 0 7 SEPT 2026

Le Maire de la Commune
(Maître d'Ouvrage)

Ampliations :

- UCR PROLOG
- ARMP
- CIPM
- CHRONO



YEDI ARMAND
Diplômé en Gestion Matériaux
CFP - MINFI Yaoundé

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DU NORD

DEPARTEMENT DE LA BENOUE

COMMUNE DE BIBEMI



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

NORTH REGION

BENOUE DIVISION

BIBEMI COUNCIL

AVIS DE DEMANDE DE COTATION OUVERTE (DCO) EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 002/DCO/ COMMUNE DE BIBEMI/SIGAMP/2026 DU 10 7 SEPT 2026 RELATIF AUX
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE (FORAGE+POMPE
SOLAIRE + CHATEAU 10M3 + 4 BORNES FONTAINES) DANS CHACUNE DES LOCALITÉS DE
HOULA ET TAM HAOUSSARI, COMMUNE DE BIBEMI, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ,
RÉGION DU NORD

PAYS : CAMEROUN

NOM DU PROJET : Projet Gouvernance Locale et Communautés Résilientes (PROLOG)

N° Crédit: IDA N° 72130- CM

Code STEP:

1. Le Gouvernement du Cameroun a reçu un financement de la Banque mondiale pour financer le coût du Projet Gouvernance Locale et Communautés Résilientes (PROLOG). Dans le cadre de sa mise en œuvre, le PROLOG a signé une convention avec la Commune de BIBEMI pour la réalisation des certains sous-projets de la commune. A cet effet, la Commune de BIBEMI a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de cette convention pour effectuer les paiements prévus au titre du marché relatif aux travaux de construction d'une mini adduction d'eau potable (forage+pompe solaire + château 10M3 + 4 bornes fontaines) dans chacune des localités de Houla et TAM HAOUSSARI, Commune de BIBEMI, Département de la Bénoué, Région du Nord.
2. La commune sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les travaux de Construction d'une mini adduction d'eau potable (forage+pompe solaire + château 10M3 + 4 bornes fontaines) dans chacune des localités de Houla et TAM HAOUSSARI, Commune de BIBEMI, Département de la Bénoué, Région du Nord.
3. Le délai d'exécution des travaux est de quatre-vingt-dix (90) jours.
4. La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à une Demande de Cotations Ouverte (DCO) telle que définie dans le « Règlement de Passation des Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de Financement

de Projets d'Investissement » de la Banque Mondiale, édition de Février 2025 et ouverte à tous les soumissionnaires tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat de la commune et prendre connaissance gratuitement du Dossier de Demande de Cotations à l'adresse mentionnée ci-dessous du Lundi au Vendredi entre 9h et 15h.
6. Les offres devront être remises au SIGAMP de la Commune de **BIBEMI** sise à ladite commune au plus tard le 24 SEPT 2026 à 10 heures précises. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés au lieu du dépôt susmentionné, le 24 SEPT 2026 à 11 heures précises.
7. Le Marché sera attribué à l'Entreprise qui satisfait aux exigences d'admissibilité conformément à la DC, qui offre le prix/s évalué le plus bas, qui offre une cotation techniquement conforme et qui garantit l'achèvement des travaux à la date spécifiée.
8. Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat de la Commune de Bibbemi, sise à Bibemi.
9. Les plis fermés devront porter la mention :

«**DEMANDE DE COTATIONS OUVERTE N° 002 /DCO/ COMMUNE DE BIBEMI/SIGAMP/2026**
DU 10 7 SEPT 2026 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE
(FORAGE+POMPE SOLAIRE + CHATEAU 10M3 + 4 BORNES FONTAINES) DANS CHACUNE
DES LOCALITÉS DE HOULA ET TAM HAOUSSARI, COMMUNE DE BIBEMI, DÉPARTEMENT DE
LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD»

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE D'OUVERTURE

BIBEMI, le 10 7 SEPT 2026

Le Maire de la Commune
(Maire d'Ouvrage)

Ampliations :

- UCR PROLOG
- DDMAP-Bénoué
- ARMP
- CIPM
- CHRONO



Eih. YEDI ARMAND
Diplômé en Gestion Matières
CFP - MINFI Yaoundé

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DU NORD

DEPARTEMENT DE LA BENOUE

COMMUNE DE BIBEMI



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

NORTH REGION

BENOUE DIVISION

BIBEMI COUNCIL

AVIS DE DEMANDE DE COTATION OUVERTE (DCO) EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 003 /DCO/ COMMUNE DE BIBEMI/SIGAMP/2026 DU **07 SEPT 2026** RELATIF AUX
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE (FORAGE+POMPE
SOLAIRE + CHATEAU 10M3 + 4 BORNES FONTAINES) DANS CHACUN DES QUARTIERS DE
GUÉDA-BIBEMI, POUPOU-DJALOU MI, COMMUNE DE BIBEMI, DÉPARTEMENT DE LA
BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD

PAYS : CAMEROUN

NOM DU PROJET : Projet Gouvernance Locale et Communautés Résilientes (PROLOG)

N° Crédit: IDA N°72130- CM

Code STEP:

1. Le Gouvernement du Cameroun a reçu un financement de la Banque mondiale pour financer le coût du Projet Gouvernance Locale et Communautés Résilientes (PROLOG). Dans le cadre de sa mise en œuvre, le PROLOG a signé une convention avec la Commune de **BIBEMI** pour la réalisation des certains sous-projets de la commune. A cet effet, la Commune de **BIBEMI** a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de cette convention pour effectuer les paiements prévus au titre du marché relatif aux **travaux de construction d'une mini adduction d'eau potable (forage+pompe solaire + château 10M3 + 4 bornes fontaines)** dans chacun des quartiers de Guéda-Bibemi, POUPOU-Djaloumi, Commune de **BIBEMI**, Département de la Bénoué, Région du Nord.
2. La commune sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les **travaux de Construction d'une mini adduction d'eau potable (forage+pompe solaire + château 10M3 + 4 bornes fontaines)** dans chacun des quartiers de Guéda-Bibemi, POUPOU-Djaloumi, Commune de **BIBEMI**, Département de la Bénoué, Région du Nord.
3. Le délai d'exécution des travaux est de **quatre-vingt-dix (90) jours**.

4. La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à une Demande de Cotations Ouverte (DCO) telle que définie dans le « Règlement de Passation des Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement » de la Banque Mondiale, édition de Février 2025 et ouverte à tous les soumissionnaires tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.
5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat de la commune et prendre connaissance gratuitement du Dossier de Demande de Cotations à l'adresse mentionnée ci-dessous du Lundi au Vendredi entre 9h et 15h.
6. Les offres devront être remises au SIGAMP de la Commune de BIBEMI sise à ladite commune au plus tard le 24 SEPT 2026 à 10 heures précises. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires dument mandatés au lieu du dépôt susmentionné, le 24 SEPT 2026 à 11 heures précises.
7. Le Marché sera attribué à l'Entreprise qui satisfait aux exigences d'admissibilité conformément à la DC, qui offre le prix/s évalué le plus bas, qui offre une cotation techniquement conforme et qui garantit l'achèvement des travaux à la date spécifiée.
8. Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat de la Commune de Guider, sise à Bibemi.
9. Les plis fermés devront porter la mention :

**«DEMANDE DE COTATIONS OUVERTE N° 003 /DCO/ COMMUNE DE
BIBEMI/SIGAMP/2026 DU 07 SEPT 2026 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE MINI
ADDUCTION D'EAU POTABLE (FORAGE+POMPE SOLAIRE + CHATEAU 10M3 + 4
BORNES FONTAINES) DANS CHACUN DES QUARTIERS DE GUÉDA-BIBEMI, POUPOU-
DJALOUMI, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD»**

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE D'OUVERTURE

BIBEMI, le 07 SEPT 2026

Le Maire de la Commune
(Maître d'Ouvrage)

Ampliatiions :

- UCR PROLOG
- DDMAP-Bénoué
- ARMP
- CIPM
- CHRONO



Mh. YEDI ARMAND
*Diplômé en Gestion Matières
CTP - MINTI Ydouni*

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DU NORD

DEPARTEMENT DE LA BENOUE

COMMUNE DE BIBEMI



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

NORTH REGION

BENOUE DIVISION

BIBEMI COUNCIL

AVIS DE DEMANDE DE COTATION OUVERTE (DCO) EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 004 /DCO/ COMMUNE DE BIBEMI/SIGAMP/2026 DU **07 SEPT 2026** RELATIF AUX
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE (FORAGE+POMPE
SOLAIRE + CHATEAU 10M3 + 4 BORNES FONTAINES) DANS CHACUNE DES LOCALITÉS DE
MAYO LOPE ET HAMALADEI, COMMUNE DE BIBEMI, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ,
RÉGION DU NORD

PAYS : CAMEROUN

NOM DU PROJET : Projet Gouvernance Locale et Communautés Résilientes (PROLOG)

N° Crédit: IDA N° 72130- CM

Code STEP:

1. Le Gouvernement du Cameroun a reçu un financement de la Banque mondiale pour financer le coût du Projet Gouvernance Locale et Communautés Résilientes (PROLOG). Dans le cadre de sa mise en œuvre, le PROLOG a signé une convention avec la Commune de BIBEMI pour la réalisation des certains sous-projets de la commune. A cet effet, la Commune de BIBEMI a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de cette convention pour effectuer les paiements prévus au titre du marché relatif aux travaux de construction d'une mini adduction d'eau potable (forage+pompe solaire + château 10M3 + 4 bornes fontaines) dans chacune des localités de MAYO LOPE et HAMALADEI, Commune de BIBEMI, Département de la Bénoué, Région du Nord.
2. La commune sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les travaux de Construction d'une mini adduction d'eau potable (forage + pompe solaire + château 10M3 + 4 bornes fontaines) dans chacune des localités de MAYO LOPE et HAMALADEI, Commune de BIBEMI, Département de la Bénoué, Région du Nord.
3. Le délai d'exécution des travaux est de quatre-vingt-dix (90) jours.
4. La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à une Demande de Cotations Ouverte (DCO) telle que définie dans le « Règlement de Passation des Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de Financement

de Projets d'Investissement » de la Banque Mondiale, édition de Février 2025 et ouverte à tous les soumissionnaires tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat de la commune et prendre connaissance gratuitement du Dossier de Demande de Cotations à l'adresse mentionnée ci-dessous du Lundi au Vendredi entre 9h et 15h.
6. Les offres devront être remises au SIGAMP de la Commune de BIBEMI sise à ladite commune au plus tard le 24 SEPT 2026 à 10 heures précises. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés au lieu du dépôt susmentionné, le 24 SEPT 2026 à 11 heures précise.
7. Le Marché sera attribué à l'Entreprise qui satisfait aux exigences d'admissibilité conformément à la DC, qui offre le prix/s évalué le plus bas, qui offre une cotation techniquement conforme et qui garantit l'achèvement des travaux à la date spécifiée.
8. Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat de la Commune de Guider, sise à Bibemi
9. Les plis fermés devront porter la mention :

«DEMANDE DE COTATIONS OUVERTE N° 004 /DCO/ COMMUNE DE BIBEMI/SIGAMP/2026 DU 07 SEPT 2026 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE (FORAGE+POMPE SOLAIRE + CHATEAU 10M3 + 4 BORNES FONTAINES) DANS CHACUNE DES LOCALITÉS DE MAYO LOPE et HAMALADEI, COMMUNE DE BIBEMI, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD»

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE D'OUVERTURE

BIBEMI, le 07 SEPT 2026

Le Maire de la Commune
(Maître d'Ouvrage)

Ampliations :

- UCR PROLOG
- DDMAP-Bénoué
- ARMP
- CIPM
- CHRONO



YEDI ARMAND
Diplômé en Gestion Matières
CFP - MINFI Yaoundé

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DU NORD

DEPARTEMENT DE LA BENOUE

COMMUNE DE BIBEMI



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

NORTH REGION

BENOUE DIVISION

BIBEMI COUNCIL

AVIS DE DEMANDE DE COTATION OUVERTE (DCO) EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 005 /DCO/ COMMUNE DE BIBEMI/SIGAMP/2026 DU 08 SEPT 2026 RELATIF AUX
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE (FORAGE+POMPE
SOLAIRE + CHATEAU 10M3 + 4 BORNES FONTAINES) DANS CHACUNE DES LOCALITÉS DE
LOMBO ET MAKASSELE HAOUSSARI, COMMUNE DE BIBEMI, DÉPARTEMENT DE LA
BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD

PAYS : CAMEROUN

NOM DU PROJET : Projet Gouvernance Locale et Communautés Résilientes (PROLOG)

N° Crédit: IDA N°72130- CM

Code STEP:

1. Le Gouvernement du Cameroun a reçu un financement de la Banque mondiale pour financer le coût du Projet Gouvernance Locale et Communautés Résilientes (PROLOG). Dans le cadre de sa mise en œuvre, le PROLOG a signé une convention avec la Commune de BIBEMI pour la réalisation des certains sous-projets de la commune. A cet effet, la Commune de BIBEMI a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de cette convention pour effectuer les paiements prévus au titre du marché relatif aux travaux de construction d'une mini adduction d'eau potable (forage+pompe solaire + château 10M3 + 4 bornes fontaines) dans chacune des localités de LOMBO et MAKASSELE HAOUSSARI, Commune de BIBEMI, Département de la Bénoué, Région du Nord.
2. La commune sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les travaux de Construction d'une mini adduction d'eau potable (forage+pompe solaire + château 10M3 + 4 bornes fontaines) dans chacune des localités de LAMBO et MAKASSELE HAOUSSARI, Commune de BIBEMI, Département de la Bénoué, Région du Nord.
3. Le délai d'exécution des travaux est de quatre-vingt-dix (90) jours.
4. La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à une Demande de Cotations Ouverte (DCO) telle que définie dans le « Règlement de Passation des Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de Financement

de Projets d'Investissement » de la Banque Mondiale, édition de Février 2025 et ouverte à tous les soumissionnaires tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat de la commune et prendre connaissance gratuitement du Dossier de Demande de Cotations à l'adresse mentionnée ci-dessous du Lundi au Vendredi entre 9h et 15h.
6. Les offres devront être remises au SIGAMP de la Commune de BIBEMI sise à ladite commune au plus tard le 25 SEPT 2026 à 10 heures précises. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence des repentants des soumissionnaires dument mandatés au lieu du dépôt susmentionné, le 25 SEPT 2026 à 11 heures précises.
7. Le Marché sera attribué à l'Entreprise qui satisfait aux exigences d'admissibilité conformément à la DC, qui offre le prix/s évalué le plus bas, qui offre une cotation techniquement conforme et qui garantit l'achèvement des travaux à la date spécifiée.
8. Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat de la Commune de Guider, sise à Bibemi
9. Les plis fermés devront porter la mention :

«DEMANDE DE COTATIONS OUVERTE N° 005 /DCO/ COMMUNE DE BIBEMI/SIGAMP/2026 Du 08 SEPT 2026 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE (FORAGE+POMPE SOLAIRE + CHATEAU 10M3 + 4 BORNES FONTAINES) DANS CHACUNE DES LOCALITÉS DE LOMBO et MAKASSELE HAOUSSARI, COMMUNE DE BIBEMI, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD»

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE D'OUVERTURE

BIBEMI, le 08 SEPT 2026

Ampliatiions :

- UCR PROLOG
- DDMAP-Bénoué
- ARMP
- CIPM
- CHRONO



Elh. YEDI ARMAND

Diplômé en Gestion Multisectorielle
CFP - MINFI Yaoundé

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DU NORD

DEPARTEMENT DE LA BENOUE

COMMUNE DE BIBEMI



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

NORTH REGION

BENOUE DIVISION

BIBEMI COUNCIL

AVIS DE DEMANDE DE COTATION OUVERTE (DCO) EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 006/DCO/ COMMUNE DE BIBEMI/SIGAMP/2026 DU 08 SEPT 2026 RELATIF AUX TRAVAUX
DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE (FORAGE+POMPE SOLAIRE +
CHATEAU 10M3 + 4 BORNES FONTAINES) DANS CHACUNE DES LOCALITES DE BOULAIBBI ET
HOURO HARDE, COMMUNE DE BIBEMI, DEPARTEMENT DE LA BENOUÉ, RÉGION DU NORD

PAYS : CAMEROUN

NOM DU PROJET : Projet Gouvernance Locale et Communautés Résilientes (PROLOG)

N° Crédit: IDA N° 72130- CM

Code STEP:

1. Le Gouvernement du Cameroun a reçu un financement de la Banque mondiale pour financer le coût du Projet Gouvernance Locale et Communautés Résilientes (PROLOG). Dans le cadre de sa mise en œuvre, le PROLOG a signé une convention avec la Commune de BIBEMI pour la réalisation des certains sous-projets de la commune. A cet effet, la Commune de BIBEMI a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de cette convention pour effectuer les paiements prévus au titre du marché relatif aux travaux de construction d'une mini adduction d'eau potable (forage+pompe solaire + château 10M3 + 4 bornes fontaines) dans chacune des localités de BOULAIBBI et HOURO HARDE, Commune de BIBEMI, Département de la Bénoué, Région du Nord.
2. La commune sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les travaux de Construction d'une mini adduction d'eau potable (forage+pompe solaire + château 10M3 + 4 bornes fontaines) dans chacune des localités de BOULAIBBI et HOURO HARDE, Commune de BIBEMI, Département de la Bénoué, Région du Nord.
3. Le délai d'exécution des travaux est de quatre-vingt-dix (90) jours.
4. La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à une Demande de Cotations Ouverte (DCO) telle que définie dans le « Règlement de

Passation des Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement » de la Banque Mondiale, édition de Février 2025 et ouverte à tous les soumissionnaires tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat de la commune et prendre connaissance gratuitement du Dossier de Demande de Cotations à l'adresse mentionnée ci-dessous du Lundi au Vendredi entre 9h et 15h.
6. Les offres devront être remises au SIGAMP de la Commune de BIBEMI sise à ladite commune au plus tard le 25 SEPT 2026 à 10 heures précises. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés au lieu du dépôt susmentionné, le 25 SEPT 2026 à 11 heures précises.
7. Le Marché sera attribué à l'Entreprise qui satisfait aux exigences d'admissibilité conformément à la DC, qui offre le prix/s évalué le plus bas, qui offre une cotation techniquement conforme et qui garantit l'achèvement des travaux à la date spécifiée.
8. Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat de la Commune de Guider, sise à Bibemi
9. Les plis fermés devront porter la mention :

**«DEMANDE DE COTATIONS OUVERTE N° 006 /DCO/ COMMUNE DE
BIBEMI/SIGAMP/2026 DU 08 SEPT 2026 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE MINI
ADDUCTION D'EAU POTABLE (FORAGE+POMPE SOLAIRE + CHATEAU 10M3 + 4
BORNES FONTAINES) DANS CHACUNE DES LOCALITÉS DE BOULAIBBI ET HOURO
HARDE, COMMUNE DE BIBEMI, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD»
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE D'OUVERTURE**

BIBEMI, le 08 SEPT 2026

Le Maire de la Commune
(Maître d'Ouvrage)

Ampliations :

- UCR PROLOG
- DDMAP-Bénoué
- ARMP
- CIPM
- CHRONO



Eih. YEDI ARMAND
Diplômé en Gestion Matériaux
CFP - MINFI Yaoundé

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DU NORD

DEPARTEMENT DE LA BENOUE

COMMUNE DE BIBEMI



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

NORTH REGION

BENOUE DIVISION

BIBEMI COUNCIL

AVIS DE DEMANDE DE COTATION OUVERTE (DCO) EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 007 /DCO/ COMMUNE DE BIBEMI/SIGAMP/2026 DU **08 SEPT 2026** RELATIF AUX
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE (FORAGE+POMPE
SOLAIRE + CHATEAU 10M3 + 4 BORNES FONTAINES) DANS CHACUN DES QUARTIERS DE
TIGUERE PADARME ET BOULAI-IBI, COMMUNE DE BIBEMI, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ,
RÉGION DU NORD

PAYS : CAMEROUN

NOM DU PROJET : Projet Gouvernance Locale et Communautés Résilientes (PROLOG)

N° Crédit: IDA N°72130- CM

Code STEP:

1. Le Gouvernement du Cameroun a reçu un financement de la Banque mondiale pour financer le coût du Projet Gouvernance Locale et Communautés Résilientes (PROLOG). Dans le cadre de sa mise en œuvre, le PROLOG a signé une convention avec la Commune de BIBEMI pour la réalisation des certains sous-projets de la commune. A cet effet, la Commune de BIBEMI a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de cette convention pour effectuer les paiements prévus au titre du marché relatif aux travaux de construction d'une mini adduction d'eau potable (forage+pompe solaire + château 10M3 + 4 bornes fontaines) dans chacun des quartiers de TIGUERE PADARME et Boulai-Ibi, Commune de BIBEMI, Département de la Bénoué, Région du Nord.
2. La commune sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les travaux de Construction d'une mini adduction d'eau potable (forage+pompe solaire + château 10M3 + 4 bornes fontaines) dans chacun des quartiers de TIGUERE PADARME et Boulai-Ibi, Commune de BIBEMI, Département de la Bénoué, Région du Nord.
3. Le délai d'exécution des travaux est de quatre-vingt-dix (90) jours.
4. La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à une Demande de Cotations Ouverte (DCO) telle que définie dans le « Règlement de Passation des Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de Financement

de Projets d'Investissement » de la Banque Mondiale, édition de Février 2025 et ouverte à tous les soumissionnaires tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat de la commune et prendre connaissance gratuitement du Dossier de Demande de Cotations à l'adresse mentionnée ci-dessous du Lundi au Vendredi entre 9h et 15h.
6. Les offres devront être remises au SIGAMP de la Commune de BIBEMI sise à ladite commune au plus tard le 25 SEPT 2026 à 10 heures précises. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés au lieu du dépôt susmentionné, le 25 SEPT 2026 à 11 heures précises.
7. Le Marché sera attribué à l'Entreprise qui satisfait aux exigences d'admissibilité conformément à la DC, qui offre le prix/s évalué le plus bas, qui offre une cotation techniquement conforme et qui garantit l'achèvement des travaux à la date spécifiée.
8. Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat de la Commune de Guider, sise à Bibemi
9. Les plis fermés devront porter la mention :
«DEMANDE DE COTATIONS OUVERTE N° 007 /DCO/ COMMUNE DE BIBEMI/SIGAMP/2026
DU 25 SEPT 2026 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE
(FORAGE+POMPE SOLAIRE + CHATEAU 10M3 + 4 BORNES FONTAINES) DANS CHACUN DES
QUARTIERS DE TIGUERE PADARME ET BOULAI-IBI, COMMUNE DE BIBEMI, DÉPARTEMENT DE LA
BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD»

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE D'OUVERTURE

BIBEMI, le 25 SEPT 2026

Ampliatiions :

- UCR PROLOG
- DDMAP-Bénoué
- ARMP
- CIPM
- CHRONO



Le Maire de la Commune
(Maître d'Ouvrage)

Elh. YEDI ARMAND

*Diplômé en Gestion Matières
CFP - MINFI Yaoundé*

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DU NORD

DEPARTEMENT DE LA BENOUE

COMMUNE DE BIBEMI



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

NORTH REGION

BENOUE DIVISION

BIBEMI COUNCIL

AVIS DE DEMANDE DE COTATION OUVERTE (DCO) EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 008/DCO/ COMMUNE DE BIBEMI/SIGAMP/2026 DU 08 SEPT 2026 RELATIF AUX
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE (FORAGE+POMPE
SOLAIRE + CHATEAU 10M3 + 4 BORNES FONTAINES) DANS CHACUNE DES LOCALITÉS DE
GUEDA BIBEMI ET BAKSA, COMMUNE DE BIBEMI, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION
DU NORD

PAYS : CAMEROUN

NOM DU PROJET : Projet Gouvernance Locale et Communautés Résilientes (PROLOG)

N° Crédit: IDA N°72130- CM

Code STEP:

1. Le Gouvernement du Cameroun a reçu un financement de la Banque mondiale pour financer le coût du Projet Gouvernance Locale et Communautés Résilientes (PROLOG). Dans le cadre de sa mise en œuvre, le PROLOG a signé une convention avec la Commune de BIBEMI pour la réalisation des certains sous-projets de la commune. A cet effet, la Commune de BIBEMI a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de cette convention pour effectuer les paiements prévus au titre du marché relatif aux travaux de construction d'une mini adduction d'eau potable (forage+pompe solaire + château 10M3 + 4 bornes fontaines) dans chacune des localités de GUEDA BIBEMI et BAKSA, Commune de BIBEMI, Département de la Bénoué, Région du Nord.
2. La commune sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les travaux de Construction d'une mini adduction d'eau potable (forage+pompe solaire + château 10M3 + 4 bornes fontaines) dans chacune des localités de GUEDA BIBEMI et BAKSA, Commune de BIBEMI, Département de la Bénoué, Région du Nord.
3. Le délai d'exécution des travaux est de quatre-vingt-dix (90) jours.

4. La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à une Demande de Cotations Ouverte (DCO) telle que définie dans le « Règlement de Passation des Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement » de la Banque Mondiale, édition de Février 2025 et ouverte à tous les soumissionnaires tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.
5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat de la commune et prendre connaissance gratuitement du Dossier de Demande de Cotations à l'adresse mentionnée ci-dessous du Lundi au Vendredi entre 9h et 15h.
6. Les offres devront être remises au SIGAMP de la Commune de BIBEMI sise à ladite commune au plus tard le 25 SEPT 2026 à 10 heures précises. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence des repentants des soumissionnaires dument mandatés au lieu du dépôt susmentionné, le 12 5 SEPT 2026 à 11 heures précises.
7. Le Marché sera attribué à l'Entreprise qui satisfait aux exigences d'admissibilité conformément à la DC, qui offre le prix/s évalué le plus bas, qui offre une cotation techniquement conforme et qui garantit l'achèvement des travaux à la date spécifiée.
8. Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat de la Commune de Guider, sise à Bibemi
9. Les plis fermés devront porter la mention :

«DEMANDE DE COTATIONS OUVERTE N° 008/DCO/ COMMUNE DE BIBEMI/SIGAMP/2026 DU 08 SEPT 2026 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE (FORAGE+POMPE SOLAIRE + CHATEAU 10M3 + 4 BORNES FONTAINES) DANS CHACUNE DES LOCALITÉS DE GUEDA BIBEMI ET BAKSA, COMMUNE DE BIBEMI, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD»

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE D'OUVERTURE

BIBEMI, le 08 SEPT 2026

Ampliations :

- UCR PROLOG
- DDMAP-Bénoué
- ARMP
- CIPM
- CHRONO



Le Maire de la Commune
(Maire d'Ouvrage)

YEDI ARMAND
Diplômé en Gestion Matières
CTP - MINFI Yaoundé

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DU NORD

DEPARTEMENT DE LA BENOUE

COMMUNE DE BIBEMI



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

NORTH REGION

BENOUE DIVISION

BIBEMI COUNCIL

AVIS DE DEMANDE DE COTATION OUVERTE (DCO) EN PROCEDURE D'URGENCE

N°009/DCO/C-BIBEMI/SIGAMP/2026 DU **09 SEPT 2026** RELATIVE A LA FOURNITURES ET
INSTALLATION DE 08 COMPOSANTS SOLAIRES LED SOLAIRE DANS LA LOCALITE DE
DJALLOUMI, COMMUNE DE BIBEMI, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD

PAYS : Cameroun

NOM DU PROJET : Projet Gouvernance Locale et Communautés Résilientes (PROLOG)

N° Crédit: IDA N°72130- CM

Montant prévisionnel :

Code STEP:

- 1- Le Gouvernement du Cameroun a reçu un financement de la Banque mondiale pour financer le coût du Projet Gouvernance Locale et Communautés Résilientes (PROLOG). Dans le cadre de sa mise en œuvre, le PROLOG a signé une convention avec la Commune de BIBEMI pour la réalisation des certains sous-projets de la commune. A cet effet, la Commune de BIBEMI a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de cette convention pour effectuer les paiements prévus au titre du marché relatif à la Fournitures et installation de 08 composants solaires Led Solaire dans la localité de DJALLOUMI, Commune de BIBEMI, Département de la Bénoué, Région du Nord.
- 2- La commune sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour la Fournitures et installation de 08 composants solaires Led Solaire dans la localité de DJALLOUMI, Commune de BIBEMI, Département de la Bénoué, Région du Nord.

Lieux d'exécution : localité de DJALLOUMI, Commune de BIBEMI, Département de la Bénoué, Région du Nord

Le délai d'exécution des travaux est soixante (60) jours.

- 3- La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à une Demande de Cotation Ouverte (DCO) telle que définie dans le « Règlement de Passation des Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement » de la Banque Mondiale, édition de Février 2025 et ouverte à tous les soumissionnaires tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.
- 4- Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat de la commune et prendre connaissance gratuitement du Dossier de Demande de Cotations à l'adresse mentionnée ci-dessous du Lundi au Vendredi entre 9h et 15h.
- 5- Les offres devront être remises à la commune de **BIBEMI**, sise à la mairie de **BIBEMI** au plus tard le 12 6 SEPT 2026 à 10 heures précises. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés au lieu du dépôt susmentionné, le 12 6 SEPT 2026 à 11 heures précises.
- 6- Le Marché sera attribué à l'Entreprise qui satisfait aux exigences d'admissibilité conformément à la DC, qui offre le prix/s évalué le plus bas, qui offre une cotation techniquement conforme et qui garantit l'achèvement des travaux à la date spécifiée.
- 7- Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la commune de **BIBEMI**, Boîte Postale : **BIBEMI** Tél : (+237) 658 22 13 15
- 8- Les plis fermés devront porter la mention :

« FOURNITURES ET INSTALLATION DE 08 COMPOSANTS SOLAIRES LED SOLAIRE DANS LA LOCALITE DE DJALOUMI, COMMUNE DE BIBEMI, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD »

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE D'OUVERTURE

BIBEMI, le 09 SEPT 2026

Le Maire de la Commune
(Maire d'Ouvrage)



Yeh. YEDI ARMAND
Diplômé en Gestion Matières
CFP - MINFI Yaoundé

Ampliations :

- UCR PROLOG
- DDMAP-Bénoué
- ARMP
- CIPM
- AFFICHAGE
- CHRONO

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DU NORD

DEPARTEMENT DE LA BENOUE

COMMUNE DE BIBEMI



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

NORTH REGION

BENOUE DIVISION

BIBEMI COUNCIL

AVIS DE DEMANDE DE COTATION OUVERTE (DCO) EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 010 /DCO/COMMUNE DE BIBÉMI/SIGAMP/2026 DU 09 SEPT 2026

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT TRIPLE DE 3X2,50X1,50
SUR LE TRONÇON ADOUMRI-LADDÉGORÉ, COMMUNE DE BIBÉMI,
DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD.

PAYS : Cameroun

NOM DU PROJET : Projet Gouvernance Locale et Communautés Résilientes
(PROLOG)

N° Crédit: IDA N°72130- CM

Code STEP: CM-URC-NORD-507900-CW-RFQ

1. Le Gouvernement du Cameroun a reçu un financement de la Banque mondiale pour financer le coût du Projet Gouvernance Locale et Communautés Résilientes (PROLOG). Dans le cadre de sa mise en œuvre, le PROLOG a signé une convention avec la Commune de BIBEMI pour la réalisation des certains sous-projets de la commune. A cet effet, la Commune de BIBEMI a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de cette convention pour effectuer les paiements prévus au titre du marché relatif aux travaux de Construction d'un dalot triple de 3x2,50x1,50 sur le tronçon Adoumri-Laddégoré, Commune de BIBEMI, Département de la Bénoué, Région du Nord.
2. La commune sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les travaux de Construction d'un dalot triple de 3x2,50x1,50 sur le tronçon Adoumri-Laddégoré, Commune de BIBEMI, Département de la Bénoué, Région du Nord.
3. Le délai d'exécution des travaux est de cent vingt (90) jours.
4. La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à une Demande de Cotations Ouverte (DCO) telle que définie dans le « Règlement de Passation des Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de

Financement de Projets d'Investissement » de la Banque Mondiale, édition de Février 2025 et ouverte à tous les soumissionnaires tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du service des marchés de la commune et prendre connaissance gratuitement du Dossier de Demande de Cotations à l'adresse mentionnée ci-dessous du Lundi au Vendredi entre 9h et 15h.
6. Les offres devront être remises au service technique, sis à l'hôtel de ville de BIBEMI au plus tard le 12 6 SEPT 2026 à 10 heures précises. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés au lieu du dépôt susmentionné, le 12 6 SEPT 2026 à 11 heures précises.
7. Le Marché sera attribué à l'Entreprise qui satisfait aux exigences d'admissibilité conformément à la DCO, qui offre le prix évalué le plus bas, qui offre une cotation techniquement conforme et qui garantit l'achèvement des travaux à la date spécifiée.
8. Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au service Technique, sis à l'hôtel de ville de Bibemi, Porte; Boîte Postale, Tél : (+237 658 22 13 15
9. Les plis fermés devront porter la mention :

«DEMANDE DE COTATIONS OUVERTE N°010/DCO/COMMUNE DE
BIBEMI/SIGAMP/2026 DU 09 SEPT 2026 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN DALOT TRIPLE DE 3X2,50X1,50 SUR LE TRONÇON
ADOUMRI-LADDÉGORÉ, COMMUNE DE BIBÉMI, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ,
RÉGION DU NORD»

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE D'OUVERTURE

BIBEMI, le 09 SEPT 2026

Le Maire de la Commune
(Maître d'Ouvrage)

Copies :

- UCR PROLOG
- ARMP /Nord (pour publication et archivage)
- DDMAP/ben
- Président CPM (pour information)
- Affichage (pour information)
- Archives/Chrono.



Eh. YEDI ARMAND
Diplômé en Gestion Matières
CFP - MINFI Yaoundé

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DU NORD

DEPARTEMENT DE LA BENOUE

COMMUNE DE BIBEMI



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

NORTH REGION

BENOUE DIVISION

BIBEMI COUNCIL

AVIS DE DEMANDE DE COTATION OUVERTE (DCO) EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 011 /DCO/COMMUNE DE BIBEMI/SIGAMP/2026 DU **09 SEPT 2026**

RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FOSSES POUR LA PROTECTION DU
DALOT TRIPLE DE LADDE GORE DANS LA COMMUNE DE BIBEMI, DEPARTEMENT DE LA
BENOUE, REGION DU NORD

PAYS : Cameroun

NOM DU PROJET : Projet Gouvernance Locale et Communautés Résilientes (PROLOG)

N° Crédit: IDA N° 72130- CM

Code STEP:

1. Le Gouvernement du Cameroun a reçu un financement de la Banque mondiale pour financer le coût du Projet Gouvernance Locale et Communautés Résilientes (PROLOG). Dans le cadre de sa mise en œuvre, le PROLOG a signé une convention avec la Commune de BIBEMI pour la réalisation des certains sous-projets de la commune. A cet effet, la Commune de BIBEMI a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de cette convention pour effectuer les paiements prévus au titre du marché relatif aux travaux de construction des fossés pour la protection du dalot triple de Ladde Gore dans la commune de Bibemi, département de la Bénoué, région du Nord.
2. La commune sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les travaux de construction des fossés pour la protection du dalot triple de Ladde Gore dans la commune de Bibemi, département de la Bénoué, région du Nord.
3. Le délai d'exécution des travaux est de deux (02) mois.
4. La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à une Demande de Cotations Ouverte (DCO) telle que définie dans le « Règlement de Passation des Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de

Financement de Projets d'Investissement » de la Banque Mondiale, édition de Février 2025 et ouverte à tous les soumissionnaires tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat de la commune et prendre connaissance gratuitement du Dossier de Demande de Cotations à l'adresse mentionnée ci-dessous du Lundi au Vendredi entre 9h et 15h.
6. Les offres devront être remises au secrétariat de la commune de Bibémi, sise à Bibémi au plus tard le 26 SEPT 2026 à 10 heures précises. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés au lieu du dépôt susmentionné, le 26 SEPT 2026 à 11 heures précises.
7. Le Marché sera attribué à l'Entreprise qui satisfait aux exigences d'admissibilité conformément à la DCO, qui offre le prix évalué le plus bas, qui offre une cotation techniquement conforme et qui garantit l'achèvement des travaux à la date spécifiée.
8. Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat de la commune de Bibémi, sise à Bibémi, Porte ; Boîte Postale : Tél : (+237) 658 22 13 15
9. Les plis fermés devront porter la mention :

«DEMANDE DE COTATIONS OUVERTE N°011/DCO/COMMUNE DE BIBEMI/SIGAMP/2026 DU 09 SEPT 2026 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FOSSES POUR LA PROTECTION DU DALOT TRIPLE DE LADDE GORE DANS LA COMMUNE DE BIBEMI, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD»

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE D'OUVERTURE

Bibémi, le 09 SEPT 2026

Ampliations :

- UCR PROLOG
- DDMAP-Bénoué
- ARMP
- CIPM
- CHRONO



EH. YEDI ARMAND
Diplômé en Gestion Matières
CFP - MINFI Yaoundé